

Secteur bois/Groupe Rougier

Chiffre d'affaires en baisse de 9,3% au premier semestre 2016

Willy NDONG
Libreville/Gabon

Toutefois, malgré ce fléchissement, la filiale gabonaise du Groupe voit son chiffre d'affaires progresser de 4,7 % par rapport à la même période de l'année précédente.

LE Groupe français Rougier, leader des bois tropicaux certifiés africains, vient de rendre publics ses résultats au premier semestre 2016. Ainsi, selon le communiqué de l'entreprise française, le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2016 s'est établi à 78,5 M€ (environ 51,5 milliards de francs), en retrait de 9,3% par rapport à un premier semestre 2015, particulièrement élevé. Selon le même communiqué, la branche Rougier Afrique international a enregistré un chiffre d'affaires semestriel de 63,7 M€ (environ 41 milliards de francs), en retrait de 12,5% par rapport à 2015, correspondant à un contributif groupe de 61,9 M€. Dans les trois pays d'im-



Photo : JOE MANIANGA

La filiale gabonaise du Groupe Rougier a vu son chiffre d'affaires progresser, alors que celui de la maison-mère est en baisse.

plantation du Groupe, le taux de transformation interne directe a atteint 69% de la production totale de grumes au premier semestre 2016, tenant compte de l'ajustement de la capacité de production de l'usine de contreplaqués d'Owendo (Gabon). Au Gabon, le chiffre d'affaires est en progression par rapport à l'année précédente. Les objectifs de redressement ont été at-

teints dans l'exploitation forestière et la production de contreplaqués et de placages. Toutefois, les contre-performances des scieries et des coûts élevés ont continué de grever les résultats. Les opérations conduites en forêt et les techniques mises en œuvre, combinées au renouvellement progressif du parc d'engins, ont permis une production forestière régulière sur la même

période. Cette régularité dans l'approvisionnement en grumes des usines a contribué à améliorer la planification et à disposer de volumes supplémentaires pour les ventes de grumes sur le marché local. La productivité des scieries est restée en retrait et les coûts se sont maintenus à un niveau élevé, en liaison avec la poursuite des travaux de

remise en état de l'outil de production. L'excédent brut d'exploitation s'est amélioré légèrement pour représenter 4,7% du chiffre d'affaires (4,2% au premier semestre 2015). Le résultat opérationnel courant est cependant en perte de 1,2 million d'euros, compte tenu du niveau des amortissements et des provisions à 2,4 millions d'euros. Au regard de la situation, le conseil d'administration «a décidé d'engager un plan d'actions stratégiques, afin d'améliorer la rentabilité du groupe et ses ressources financières.» Celui-ci, a-t-il annoncé, repose principalement sur le recentrage stratégique des activités en Afrique, à travers la focalisation sur les productions à plus forte valeur ajoutée, la réorganisation des moyens industriels et le démarrage, début 2017, des premières productions en République Centrafricaine. L'exécution de ce plan d'actions sera soutenue par un important programme de réduction des coûts dans l'ensemble des filiales du groupe.

Brèves

Maroc/ Le Marocain Palmeraie Développement va construire 5 000 logements économiques à Kigali

Le groupe marocain de promotion immobilière Palmeraie Développement a signé, le 19 octobre, un accord avec la Banque Rwandaise de Développement (BRD) et le groupe Bank of Africa (BOA) pour la réalisation d'un projet résidentiel de 5 000 logements économiques dans la capitale rwandaise Kigali. Cet accord a été signé en marge de la visite du roi Mohammed VI au Rwanda, première étape de la tournée du souverain marocain, en Afrique de l'Est. L'accord paraphé par le PDG du groupe Palmeraie Développement, Hicham Berrada Sounni, le directeur général de la BRD, Alex Kanyankole, le PDG du groupe BOA, Othman Benjelloun, et le directeur général du Rwanda Development Board, Francis Gatara, formalise l'intention, des établissements de crédit signataires, d'œuvrer à la mise en place du financement nécessaire à ce projet dont le coût est estimé à 57 milliards de francs rwandais.

Cameroun/ La France affirme ses ambitions dans les secteurs énergétique et hydraulique camerounais

Gilles Thibault, le nouvel ambassadeur de France au Cameroun est formel. Au sortir d'une audience à huis-clos avec le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, le diplomate français a confié à la presse que «plus que par le passé, la France entend être plus présente qu'elle ne l'a été pour la mise en œuvre d'infrastructures énergétiques et hydrauliques» au Cameroun. Cette déclaration du diplomate français survient au lendemain de la notification (le 3 août dernier) au consortium formé par les sociétés marocaines Onep, MedZ, Delta Holding et le cabinet conseil en travaux publics Ingema, du non-renouvellement de son contrat d'affermage du service public de l'eau potable au Cameroun, qui arrivera à échéance en 2018. Dans le même temps, EDF, le bras séculier de la France dans le secteur de l'électricité, prend progressivement pied au Cameroun. L'entreprise française contrôle en effet 40% du capital social de Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), une société anonyme de droit camerounais qui va exploiter pendant 35 ans un barrage hydroélectrique de 420 MW en projet de construction sur le fleuve Nachtigal.

Rassemblements par W.N.

Enquêtes sur les incidents et accidents d'aviation

L'Anac et le BEIAA signent un mémorandum d'entente

MSM
Libreville/Gabon

LE directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), Dominique Oyinamono, et le directeur du Bureau d'enquêtes sur les incidents et accidents d'aviation (BEIAA), Dieudonné Mfoubou Moudhouma, ont signé, le mercredi 19 octobre 2016, un mémorandum d'entente. Cette signature, qui intervient cinq ans après la création du BEIAA, a pour but d'aboutir à la création d'un cadre de coopération visant à mutualiser les moyens de mise en œuvre de leurs différentes obligations en matière d'aviation civile, notamment dans le do-



Photo : Aristide MOUSSAVOU

L'Agence nationale de l'aviation civile à Libreville.

maine des enquêtes sur les incidents et accidents d'aviation. Les deux parties s'engagent donc à coopérer dans le cadre de la formation en matière d'enquêtes, la formation des personnels, le partage d'informations et d'expériences. Ce mémorandum devra

œuvrer dans le cadre du respect de l'objectif énoncé dans l'annexe 13 de la Convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale, qui recommande que l'enquête sur un accident ou un incident d'aviation ait pour seul but la prévention de futurs cas du même genre.



Photo : Aristide MOUSSAVOU

Le directeur général de l'Anac, Dominique Oyinamono: un mémorandum avec le BEIAA pour la gestion des sinistres.

En effet, la Convention ne prévoit pas que les enquêtes menées visent à déterminer les fautes ou les responsabilités. S'agissant du mémorandum,

celui-ci «n'est pas destiné à contrevioler aux prérogatives légales ou réglementaires de l'une ou l'autre partie», selon ses signataires

Banque

Attijariwafa Bank rachète la banque rwandaise Cogebanque

F.A. (Source Ecofin)
Libreville/Gabon

DANS le cadre de sa stratégie d'expansion en Afrique, le groupe Attijariwafa bank a racheté la

troisième banque rwandaise en termes d'actifs, Cogebanque, mardi dernier, selon un communiqué de l'établissement. «Nous avons signé un mémorandum d'entente avec Cogebanque, qui nous offre 75% de son capital», a affirmé le directeur général

d'Attijariwafa, Mohamed Kettani. La banque marocaine indique cependant que la finalisation dudit accord reste sujette à certaines approbations de l'organe de régulation local. Par ailleurs, Reuters indique qu'un communiqué de la

présidence rwandaise évalue le contrat à 41 millions dollars. Le rachat de la banque, qui est détenue par une église catholique, intervient alors que Mohamed VI entamait, mardi soir, à Kigali, une tournée africaine, et que 19

conventions économiques ont été signées entre patrons rwandais et marocains dans la capitale rwandaise mercredi. Auparavant, le groupe s'était déjà enrichi de la filiale égyptienne de Barclays Bank pour un montant non divulgué.